



OBLIGATIONS :

Article R.4323-106 du Code du Travail : « Le Chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant un entraînement au port de cet équipement ». Cette formation est également exigée dans les usines chimiques et pétrochimiques pour les opérations d'entretien et/ou de réparation en présence éventuelle de produits volatils et nocifs.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

- Toute personne utilisant une protection respiratoire isolante (tuyauteur, instrumentiste, brancheur...),
- Sauveteur Secouriste du Travail, Equipier de Première et Seconde Intervention

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale au port de l'appareil respiratoire isolant

OBJECTIFS :

Connaître les différents types de matériels et acquérir les connaissances indispensables à son utilisation en toute sécurité.

CONTENU :

✚ Accident et réglementation

- ↳ Types et circonstances d'accident,
- ↳ Aspect réglementaire.

✚ Travaux ou interventions en atmosphère confinée

- ↳ Procédures à respecter,
- ↳ Contrôles à effectuer.

✚ Atmosphère non respirable

- ↳ Les différents types,
- ↳ Processus d'intoxication,
- ↳ L'étiquetage des produits dangereux,
- ↳ Les milieux hyperbares.

✚ Différents types de protections respiratoires

- ↳ Filtrantes,
- ↳ Autonomes.

✚ La protection autonome

- ↳ Description technique,
- ↳ Principes de fonctionnement,
- ↳ Calcul de l'autonomie,
- ↳ Entretien et remisage.

✚ L'engagement avec protection autonome

- ↳ Les contraintes du porteur,
- ↳ Les rôles à réaliser,
- ↳ L'état de forme et de santé.

✚ Consignes en cas d'accident

- ↳ Principes généraux,
- ↳ Evacuation.

✚ Exercices pratiques

- ↳ Connaissances techniques de l'ARICO,
- ↳ Procédure d'équipement et de contrôle,
- ↳ Parcours comprenant :
 - ✓ Tests physiques,
 - ✓ Gestion du stress et de la respiration,
 - ✓ Transport d'une charge,
 - ✓ Franchissement d'obstacles,
 - ✓ Contrôle de consommation d'air.

Une évaluation théorique et pratique est réalisée à l'issue de la formation et accompagnée de l'avis du formateur.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

A l'aide d'un programme de formation sous vidéo projection, notre formateur animera cette formation en favorisant les échanges d'expériences et les aspects pratiques et techniques.

LE + DE FØ-SEC-CH:

Cette formation est adaptée aux travaux d'entretien et de réparation dans une usine chimique ou pétrochimique.



Formation validée à partir de 5 personnes en inter entreprises

REMARQUE :

Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire. Nous préconisons un recyclage tous les ans pour les personnes utilisant rarement l'ARICO et tous les 3 ans pour celles l'utilisant fréquemment.

1 jour de 7h

Pour tous renseignements,
Inscriptions, formations intra
ou formations sur mesure :

FØ-SEC-CH S.A.R.L.
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53
Courriel : fosecch@gmail.com